

SEPTEMBRE 2017

OFFRE DE L'ANFH ASSOCIÉE À LA MISE EN PLACE DES GHT



L'ARTICULATION AVEC LE PLAN NATIONAL DGOS D'ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN ŒUVRE DES GHT

L'offre de l'ANFH est articulée avec le plan national d'accompagnement à la mise en œuvre des GHT :

- élaboré par la DGOS, en lien avec différents acteurs (ARS, FHF, ANAP, EHESP, CNG, ANFH...)
- structuré en 13 thématiques et 5 types de dispositifs :

Thématiques	Dispositifs
Stratégie de territoire – Pilotage - Équipes médico-soignantes - Plateaux médicotechniques - Information médicale – SI – Achats - Écoles et instituts de formation – Qualité – RH - Affaires financières - Fonctions administratives, techniques et logistiques - Médico-social	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Outils et guides ▪ Formations ▪ Accompagnement professionnel ▪ Appuis opérationnels ▪ Organisation de la capitalisation.

L'OFFRE DE L'ANFH POUR LES ETABLISSEMENTS EN GHT

- 1. Accompagner les publics prioritairement impactés par la mise en place des GHT et favoriser l'appropriation des nouvelles dispositions :**
 - **Directions**
 - **Equipes Formation**
 - **Equipes SI**
 - **Equipes Achats...**

- 2. Contribuer à la coordination des plans de formation au sein des GHT**
 - **Outils**
 - **Offre de formation ANFH...**

1. ACCOMPAGNER ET FAVORISER L'APPROPRIATION DES NOUVELLES DISPOSITIONS « GHT »

Thématiques	Journée d'information	Formations & co-développement
Stratégie de territoire		Formation « Coopérations et complémentarités territoriales »
Pilotage du GHT		Résolution de cas pratiques en équipe de Direction
RH & Formation	Journée sur le décret GHT et l'impact sur la fonction Formation	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des responsables et chargés de formation au sein de GHT - Formation-action « Coordination de la formation »
Systemes d'Information		Parcours de formation sur les pré-requis et évolutions des SI dans le cadre des GHT (<i>en cours de lancement</i>)
Achats		<i>En cours d'achat</i>

FORMATION « COOPERATIONS & COMPLEMENTARITES TERRITORIALES »

Public	Professionnels amenés à initier, conduire ou participer à la mise en œuvre de démarches de coopération à l'échelle du territoire (filiales soignante et éducative, administrative, médicotechnique et personnels médicaux de tout établissement de la FPH)
Objectifs	<p>Appréhender les différentes modalités de coopération territoriale à partir du cadre législatif et réglementaire issu de la Stratégie Nationale de Santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier et comprendre les dispositifs de coopération ▪ Mesurer les enjeux sur les organisations ▪ Identifier les impacts sur les métiers en lien avec les coopérations et coordinations
Durée et programme	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 jours ▪ Jour 1 : Le contexte institutionnel de la coopération – Les outils de coopération conventionnelle – Exercice pratique autour d'un projet de coopération ▪ Jour 2 : Coopération territoriale et construction des GHT – Exercice pratique et collectif autour de l'impact du GHT
Organisme(s)	CNEH

FORMATION « RESOLUTION DE CAS PRATIQUES EN EQUIPES DE DIRECTION »

Public	<ul style="list-style-type: none">▪ Membres d'équipes de Direction (y compris médecins)
Objectifs	<p>Permettre à des groupes de pairs de résoudre des cas concrets liés à la mise en place du GHT :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Formuler et hiérarchiser des problématiques, projets ou préoccupations professionnelles, managériales, organisationnelles concrètes et actuelles▪ Partager des points de vue différents pour enrichir l'analyse et réfléchir sur l'action▪ Préparer un plan d'action.
Durée	<ul style="list-style-type: none">▪ 4 jours maximum (journées ou demi-journées)
Modalités pédagogiques	<ul style="list-style-type: none">▪ Groupes limités à 8 participants.▪ Animation selon la méthodologie du co-développement
Organisme	<ul style="list-style-type: none">▪ Arthur Hunt Consulting

FORMATIONS DES RESPONSABLES ET CHARGÉS DE FORMATION AU SEIN DE GHT

Public	Responsables et personnes en charge de de formation et/ou du DPC au sein d'un GHT
Objectifs	<p>Deux modules de formation sont distingués :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Module 1 : permettre aux équipes Formation d'appréhender l'organisation des GHT et de s'inscrire dans une démarche participative d'élaboration et de mise en œuvre des plans de formation et de DPC au sein du GHT.▪ Module 2 (spécifique aux personnes en charge de l'animation de la coordination) : leur permettre d'impulser et d'animer la démarche de coordination au sein du GHT.
Durée / modalités pédagogiques	<ul style="list-style-type: none">▪ Par module : 2 jours en présentiel + suivi par classe virtuelle à 6 mois
Organisme(s)	<ul style="list-style-type: none">▪ FORMAVENIR

FORMATION-ACTION « COORDINATION DE LA FORMATION CONTINUE AU SEIN D'UN GHT »

Public	Directeurs, DRH, DAM, Directeurs des soins, Resp. / chargés de formation / DPC, membres de Commission Formation, d'un même GHT.
Objectifs	<p>Permettre aux acteurs de la Formation au sein d'un GHT de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ S'approprier les éléments réglementaires sur les GHT ▪ Réaliser et partager le diagnostic des processus de formation continue ▪ Décliner le projet médical dans les plans de formation ▪ Définir les rôles de chaque acteur et co-construire un plan d'actions pour la mise en place de la coordination des plans ▪ Définir un plan de communication vis-à-vis des personnels et instances.
Durée	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 6 jours maximum (adapté en fonction du GHT)
Modalités pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation-action
Organisme(s)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ernst & Young - CNEH

PARCOURS DE FORMATION MODULAIRE SUR LES PRE-REQUIS ET EVOLUTIONS DES SI DANS LE CADRE DES GHT

Public	Directions, responsables et équipes des services « Systèmes d'Information » (SI) au sein d'un GHT
Parcours & objectifs	<p>Parcours de formation comportant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 tronc commun destiné à l'ensemble des équipes SI, visant une compréhension commune des enjeux des GHT ; ▪ 5 modules thématiques destinés à accompagner les Directions, responsables ou équipes, selon leurs missions : conduite du changement, étude d'opportunité du recours à des prestataires/services externes, auditabilité des SI, urbanisation du SI, Sécurité des SI et protection des données dans le cadre d'un GHT.
Durée	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 j pour le tronc commun + 1 à 2 j par thématique

Formation en cours de lancement

2. CONTRIBUER A LA COORDINATION DES PLANS DE FORMATION AU SEIN DU GHT

- ◆ Outiller les établissements en matière de coordination de la formation
 - Guide « Coordination de la formation dans les GHT » (*sortie prévue à l'automne 2017*)
 - **Gesform Evolution** : identification des besoins des établissements en GHT et définition de fonctionnalités adaptées (*en cours*)
 - **Cartographie des métiers** : proposition de cartographies consolidées à l'échelle des GHT dans le cadre du nouveau dispositif « Cartographie régionale des métiers » (*en cours de lancement dans 2 régions-pilotes*)

2. CONTRIBUER A LA COORDINATION DES PLANS DE FORMATION AU SEIN DU GHT

Kit en cours
de finalisation

◆ Faciliter le développement des actions coordonnées intra-GHT

Deux approches permettent aux adhérents de l'ANFH d'acheter et de gérer des actions de formation coordonnées entre établissements d'un GHT, dans le respect de la réglementation :

1. la commande, par un ou plusieurs établissements du GHT, d'actions de formation achetées par l'ANFH
 - ▶ **L'ANFH est une centrale d'achat. Elle contractualise les marchés de formation pour le compte des établissements. Aucune mise en concurrence n'est nécessaire.**
2. l'achat de formation dit « groupé » au sein du GHT * :
 - ▶ **Mise à disposition de supports & outils d'aide à l'achat de formation :**
 - Base documentaire Alfresco (modèles de DCE, conventions...)
 - Plateforme d'achat ANFH
 - Journées et ateliers pratiques sur l'achat public de formation...

() Dans le cadre de l'organisation définie au sein du GHT et sous la responsabilité de l'établissement support (à compter du 1/01/18, sauf si une date antérieure a été définie dans la convention constitutive du GHT), d'un groupement de commandes jusqu'au 31/12/17 ou au-delà de cette date si des établissements tiers au GHT sont associés à l'achat de(s) formation(s) concernée(s).*

S'INFORMER SUR L'OFFRE ANFH

- Vos interlocuteurs en Délégation Centre

- www.anfh.fr/centre

✓ Offre de formation

✓ Actualités...



www.anfh.fr/etablissement

✓ Groupements Hospitaliers de Territoire

✓ Acheter une prestation de formation...

